

Grosse frayeur sur la taxe d'habitation

Des milliers de mineurs ont reçu des avis pour des résidences secondaires imaginaires. Avec d'importantes sommes à payer. L'erreur émane de la nouvelle déclaration des biens immobiliers.

Ronan Tésorière
et Maxime Gayraud

« **C'EST QUAND** même fou. » Philippe, un artisan des Yvelines spécialisé dans l'installation des conduits de chaudière, ne revient toujours pas du courrier qu'il a reçu la semaine dernière. Un avis de taxe d'habitation sur la résidence secondaire — elle a disparu sur la résidence principale — au nom de son fils de 13 ans, avec 1 258 € à régler avant le 15 décembre. « Je lui ai mis sous le nez en rentrant de l'école, il a un peu tiré la langue, rit jaune le père de famille. Il m'a dit : *Mais si je paie ça, ils vont me prendre la moitié de mes économies depuis que je suis né.* »

Philippe a bien essayé d'appeler son centre des impôts. « Mais ça sonne dix, vingt, trente minutes, puis ça raccroche, nous confie-t-il. C'est bien d'informatiser, mais il faut que les gens restent joignables en cas de problème. » Alors il a décidé de leur écrire pour obtenir un dégrèvement avec la copie de l'avis de taxe d'habitation et le livret de famille. « J'ai même mis une attestation sur l'honneur pour dire que j'hébergeais bien mon fils... qui n'a que 13 ans. »

Et il est loin d'être le seul dans ce cas, ils seraient même des milliers. Les témoignages de contribuables surpris, amusés ou en colère affluent dans la presse quotidienne régionale. C'est le cas de

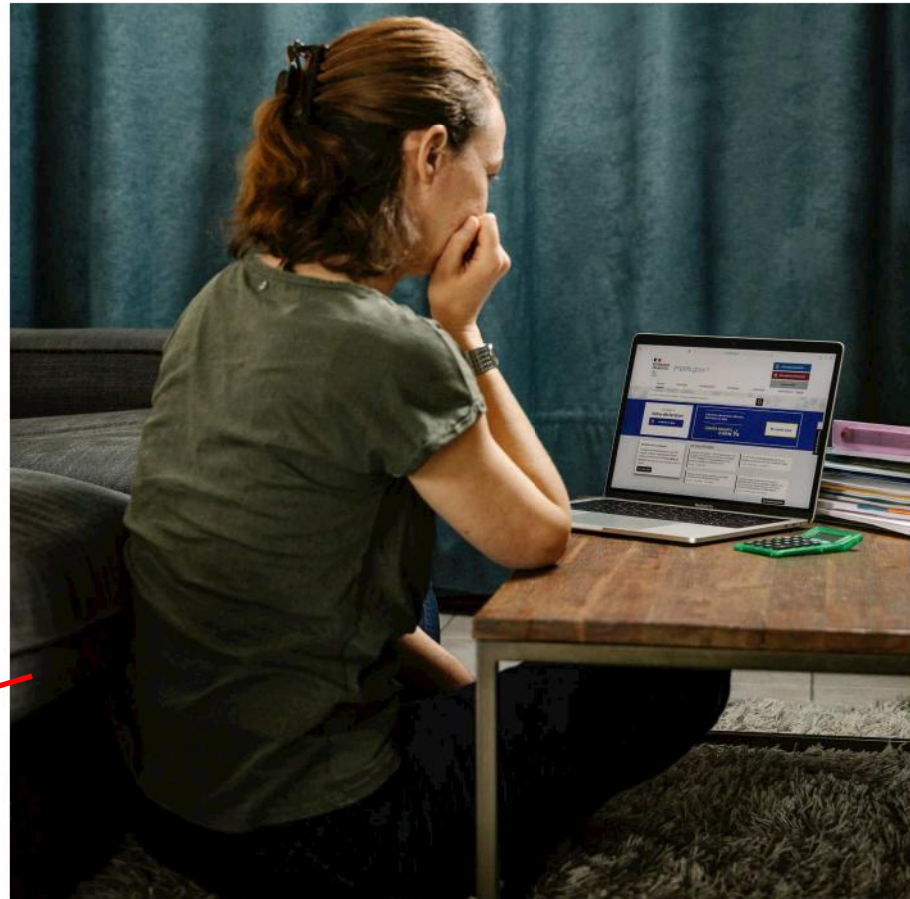
Sophie, 13 ans, dans la région lyonnaise, qui pensait recevoir un diplôme d'anglais dans l'enveloppe à son nom siglée République française, rapporte « le Progrès ». Mais c'était finalement un avis de taxe d'habitation de 2 467 €.

Ces erreurs du fisc sont un énième couac dans la mise en place quelque peu laborieuse du service Gérer mes biens immobiliers, plate-forme sur laquelle les contribuables devaient déclarer leur patrimoine immobilier. Devant les difficultés rencontrées par de nombreux Français, leurs interrogations ou encore des problèmes de connexion au service, la date limite de déclaration avait été reportée trois fois du 30 juin au 10 août. Seulement 81 % des locaux d'habitation avaient finalement été déclarés.

Un « excès de zèle » des contribuables

Cette fois, l'origine de ces taxes d'habitation injustifiées vient d'un problème lors d'une mauvaise déclaration. La plate-forme invitait à déclarer les occupants du logement au 1^{er} janvier 2023. Mais « il n'est pas nécessaire de déclarer les enfants », précise pourtant le site Internet des impôts. Si les parents l'ont fait, leur progéniture peut alors être soumise à l'impôt ! Et ce quel que soit son âge.

« Il ne s'agit pas d'un problème de conception de la plate-forme Gérer mes biens immobiliers, précise la Direction générale des finan-



Ces taxes d'habitation injustifiées viennent du fait que les parents ont déclaré leurs enfants parmi les occupants du logement. Ces derniers peuvent alors être soumis à l'impôt. (Illustration)

ces publiques (DGFIP). Concernant les avis envoyés aux mineurs, cela est dû à un problème déclaratif, disons plutôt un excès de zèle : si le propriétaire a déclaré l'ensemble des membres de sa famille en indiquant le même motif d'occupation (occupé à titre gratuit, loué...),

dans certains cas, au moment de l'émission de l'avis, c'est le numéro de FIP (numéro d'identification des personnes) correspondant à un des enfants qui est sorti pour l'adressage. » En clair : les enfants ont été considérés comme des « occupants bis » d'un logement habité à titre

principal par leurs parents et ont été identifiés comme occupants d'une résidence secondaire.

« C'est symptomatique du manque d'anticipation de la déclaration Gérer mes biens immobiliers, nous confie Damien Robinet, secrétaire national de Solidaires-Finances

publiques. Les collègues ont été submergés d'appels de contribuables, ça allait forcément entraîner des contentieux. Le tout-numérique laisse trop de gens de côté, il faut d'avantage de dispositifs d'accompagnement. »

Si vous êtes concerné, rassurez-vous

Solidaires-Finances publiques, premier syndicat de la DGFIP, avance que « l'administration a constaté une forte hausse de près de 70 %, du nombre de taxes d'habitation secondaire ». Soit, en faisant un calcul sur la base des 3,83 millions d'avis émis en 2022, quelque 2,7 millions de taxes d'habitation qui pourraient avoir été émis par erreur ! « Absolument faux », rétorque la DGFIP, qui indique, de son côté, une hausse de 3 %, soit 160 000 avis supplémentaires.

Le fisc assure d'ailleurs ne pas constater de pic de réclamations ou d'appels. Si vous êtes concerné, rassurez-vous : « Nos services ont pu identifier tous les avis envoyés à des enfants mineurs, ils vont être automatiquement dégrévés, nous indique le fisc. Les contribuables n'ont donc rien à faire, ils vont être contactés par nos services. » Selon la DGFIP, il y a chaque année entre 250 000 et 440 000 contentieux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, liés en grande majorité à des changements d'adresse non signalés.

Bourse Séance du mercredi 22 novembre 2023

Conseils et cotations en direct sur le site [investir](https://www.investir.com)

CAC 40 ↑ +0,43% 7 260,73 points



Changements				Dans le monde			
États-Unis USD	dern. €	préc. €		Francfort DAX			+0,36%
	0,9210	0,9140		15 957,82 points			
Pétrole	dem. \$	% var		New-York Dow Jones			+0,33%
Baril de Brent (163,66L)	78,80	-4,36		35 202,93 points			
Or	Lingot 1kg	Once	Napoléon	Londres Footsie			-0,17%
	58 010,00 €	1 992,74 \$	350,00 €	7 469,51 points			
Valeur du Moment	dem. €	% var.	% an	Tokyo NIKKEI			+0,29%
Lhyfe S.A	4,68	+5,41	-45,90	33 451,83 points			

Valeurs à suivre

Elior (+6,17% à 2,27 €)
L'action signe la meilleure performance de l'indice SBF120 grâce à une amélioration des résultats annuels du géant mondial de la restauration collective sous contrat. L'exercice 2022-23, clos le 30 septembre, se solde par un résultat net par du groupe de -93 millions d'euros, contre une perte nette de -427 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires a progressé de 17,34 % à 5,223 milliards d'euros.
Interparfums (+5,33% à 48,40 €)
Interparfums va réaliser une nouvelle année de croissance à deux chiffres en 2023 avec un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros environ, en progression de 12-13 % par rapport à 2022 et une marge opérationnelle de 18 à 19 % sur l'année.

Libellé	dern.	% Var.	% an	Libellé	dern.	% Var.	% an	Libellé	dern.	% Var.	% an	Libellé	dern.	% Var.	% an
Accor	32,27	+1,06	+38,20	Carrefour	17,18	+1,60	+9,85	Forvia	16,95	+0,59	+19,92	Nexity	14,15	0,00	-45,70
ADP	115,00	+0,09	-8,15	CGG	0,61	-3,22	+1,52	Orange	99,25	+2,06	+4,31	Orange	11,08	+0,36	+19,43
Airbus Group	134,00	+0,18	+20,70	Clariane SE	2,45	-0,41	-75,75	Orpea	16,42	+0,24	+9,65	Orpea	0,33	-1,51	-94,61
Air France - KLM	12,20	+1,77	-0,88	Coface	10,93	-0,36	-9,97	Pernod Ricard	121,40	+0,33	+21,64	Pernod Ricard	168,30	+1,42	-8,41
Air Liquide	172,84	+0,73	+30,54	Covivio	43,96	+2,04	-20,72	Publicis Omnimium	11,48	+0,97	-15,46	Publicis Omnimium	11,48	+0,97	-15,46
ALD	6,32	-0,47	-41,26	Credit Agricole	11,73	-0,14	+19,32	Publicis Groupe SA	74,86	+0,51	+25,98	Publicis Groupe SA	74,86	+0,51	+25,98
Alstom	12,46	0,00	-45,42	Danone	58,55	+0,62	+18,93	Remy Cointreau	113,85	+2,61	-27,76	Remy Cointreau	113,85	+2,61	-27,76
Alten	125,40	+1,29	+7,36	Dassault Aviation	187,50	-1,11	+18,52	Renault	34,33	+0,06	+9,75	Renault	34,33	+0,06	+9,75
Amundi	55,40	+0,54	+4,53	Dassault Systèmes	42,78	+0,75	+27,72	Rexel	21,35	+0,47	+15,78	Rexel	21,35	+0,47	+15,78
Aperam	28,60	+3,10	-3,02	Derichebourg	4,66	+2,82	-15,58	Rubis	22,06	+0,46	-10,33	Rubis	22,06	+0,46	-10,33
Arcelor Mittal SA	22,30	+1,87	-9,28	Edenred	50,42	+0,72	-0,90	Safran	160,90	-0,04	+37,62	Safran	160,90	-0,04	+37,62
Argan	73,70	+2,65	-2,77	Eiffage	90,80	+0,04	-1,44	Saint Gobain	58,25	+0,74	+27,60	Saint Gobain	58,25	+0,74	+27,60
Arkema	91,32	-0,28	-8,87	Elior Group	2,27	+6,17	-31,21	Sanofi	84,92	-0,49	-5,48	Sanofi	84,92	-0,49	-5,48
Atos	7,32	+5,81	+8,77	Elior	17,55	+0,52	+26,99	Sartorius Sted Bio	202,50	+0,70	-33,06	Sartorius Sted Bio	202,50	+0,70	-33,06
Axa	28,24	+0,14	+8,39	Engie	15,59	+0,32	+16,42	Schneider Electric	165,24	+0,83	+26,41	Schneider Electric	165,24	+0,83	+26,41
Beneteau	11,46	+2,69	-18,95	Eramet	72,30	-0,82	-13,77	Scor SE	28,60	+0,21	+33,09	Scor SE	28,60	+0,21	+33,09
Bic	61,60	+1,48	-3,67	EssilorLuxottica	178,92	+1,10	+5,74	Seb	102,30	-0,20	+30,73	Seb	102,30	-0,20	+30,73
bioMerieux	97,20	+1,06	-0,74	Eurazeo	61,35	+3,72	+5,59	SES	5,50	+1,48	-9,77	SES	5,50	+1,48	-9,77
BNP Paribas	56,58	+0,21	+6,25	Euroapi	5,36	+4,28	-61,30	SEI ImagoTag	107,40	+1,70	-11,97	SEI ImagoTag	107,40	+1,70	-11,97
Bolloré	5,38	+0,94	+2,97	Eurofins Scientif.	51,78	+0,15	-22,79	Société Générale	22,42	+0,04	-4,54	Société Générale	22,42	+0,04	-4,54
Bouygues	34,69	+0,41	+23,72	Euronext	74,20	+0,95	+7,29	Sodexo	101,60	+0,40	+13,54	Sodexo	101,60	+0,40	+13,54
Bureau Veritas	22,41	+1,36	-8,94	Eutelsat Comm.	3,99	+0,66	-42,64	Soitec	164,20	+0,67	+7,43	Soitec	164,20	+0,67	+7,43
Cap Gemini	183,20	+3,07	+17,47	FDJ	33,34	+1,58	-11,28	Solutions 30 SE	2,27	+3,18	+33,29	Solutions 30 SE	2,27	+3,18	+33,29
Carmila	14,30	+0,85	+7,20	Fnac Darty	25,84	+1,02	-24,97	Solvay	103,55	-0,14	+9,62	Solvay	103,55	-0,14	+9,62